



## Services du Docip pendant la 42ème session du Conseil des Droits de l'Homme (CDH42)

Chers amis,

Le Docip a le plaisir de présenter les services et les outils qui seront mis à la disposition des délégués autochtones participant à la 42ème session du Conseil des droits de l'homme (CDH). Veuillez noter que ces services seront fournis sur demande, étant donné que Docip n'aura pas de bureau à l'ONU au cours de cette session.

### Où nous trouver ?

Le bureau de Docip est situé au 106 route de Ferney 1201 Genève. Pour voir la carte, cliquez [ici](#). Tel : +41 22 740 34 33

### Assistance technique fournie par Docip

- **Traductions de documents en :** Anglais - Espagnol - Français - Russe

Le Docip traduit de nombreux types de documents, tels que : les communications (avec la Rapporteuse spéciale, les membres du Mécanisme d'experts, les agences de l'ONU, etc.), les présentations ou flyers pour les événements parallèles, les déclarations et les interventions des délégués autochtones.

Pour un document de 2-3 pages, nous pouvons garantir une livraison dans un délai de 24 heures. Pour un document plus long, le délai dépendra de la disponibilité de nos traducteurs bénévoles.

- **Services d'interprétation :** Anglais - Espagnol - Français - Russe, pour :
  - réunions bilatérales ou informelles (avec la Rapporteuse spéciale, des États membres, des organisations autochtones, etc.) :
  - Réunions du Caucis
  - Événements parallèles
- **Assistance logistique pour l'organisation des réunions du Caucis pour les Peuples Autochtone (sur demande)**

Veuillez adresser vos demandes d'interprétation le plus tôt possible à Mlle Johanna Massa, coordinatrice du secrétariat, à [johanna.massa@docip.org](mailto:johanna.massa@docip.org).

## Centre de documentation du Docip

Le Docip recueille tout type de documents concernant les questions autochtones et les met à disposition dans sa base de données. Il sauvegarde la mémoire du processus de reconnaissance des droits des Peuples autochtones au niveau international.

Au cours de la 42e session du Conseil des droits de l'homme, le Docip :

- **Entreprendra des recherches documentaires** pour les représentants des Peuples Autochtones, pour les universitaires, pour les missions diplomatiques et pour les autres parties intéressées – Ce service sera fourni sur demande.
- **Collectera les déclarations faites par les Peuples Autochtones** durant la table ronde annuelle sur les droits des Peuples Autochtones qui se tiendra le 18 septembre de 16 h à 18 h dans la salle XX du Palais des Nations
- **Mettra les déclarations en ligne sur le site internet de Docip** afin que tout le monde puisse y accéder, y compris les personnes qui n'ont pas pu assister à la Conférence Lien : <http://bit.ly/statements-hrc42>

Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter notre documentaliste, Mlle Priscilla Saillen à l'adresse suivante : [priscilla.saillen@docip.org](mailto:priscilla.saillen@docip.org).

Nous vous remercions de bien vouloir remettre une copie de votre intervention ou déclaration à notre service de documentation ! Nos volontaires **vous en feront la demande dans la salle de conférence**. Vous pouvez aussi l'envoyer par courrier électronique à l'adresse suivante : [documentation@docip.org](mailto:documentation@docip.org). Merci !

## Les publications du Docip

Cette année, le Docip a publié deux notes de synthèse qui résument les interventions présentées dans les mécanismes internationaux pertinents qui traitent des droits des Peuples Autochtones :

- La synthèse de la 12e session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones. Disponible [ici](#)
- La synthèse de la 18e session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Disponible [ici](#)

Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez nous contacter à l'adresse : [publications@docip.org](mailto:publications@docip.org).

Pour recevoir nos publications, vous pouvez vous inscrire en cliquant sur le lien suivant : [bit.ly/docip-subscription](http://bit.ly/docip-subscription).

## Service d'information du Docip

- **Le Docip fournit et transmet des informations utiles sur des questions internationales d'intérêt pour les organisations des Peuples Autochtones et de tous ceux qui les soutiennent. Nous publions ces informations en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe).**

Vous pouvez lire les informations concernant la 42ème session du CDH sur notre site Internet (<http://bit.ly/docip-hrc42-fr>) ou en vous inscrivant à notre liste de diffusion : <http://bit.ly/docip-inscription>

Suivez-nous sur Facebook <http://www.facebook.com/docip.org> (@docip.org) et Twitter [https://twitter.com/docip\\_en](https://twitter.com/docip_en) (@docip\_en) pour les dernières informations.

Pour obtenir d'autres informations ou pour nous communiquer une information que vous souhaitez diffuser durant la 42ème session du CDH, veuillez contacter M. Pascal Angst : ([pascal.angst@docip.org](mailto:pascal.angst@docip.org)).

## Service de soutien juridique relatif aux mécanismes de l'ONU

Le Docip apporte un appui en matière de :

- **recherche juridique ;**
- **mise en relation avec les autres délégués et organisations ;**
- **conseils juridiques concernant les organes de traités et l'EPU, les fonds, etc. ;**
- **techniques d'art oratoire pour les déclarations que vous effectuez pendant du MEDPA.**

Vous pouvez contacter le service de soutien juridique si vous avez des questions concernant vos communications avec la Rapporteuse spéciale sur les droits des Peuples Autochtones.

Vous pouvez également contacter le service de soutien juridique pour des questions d'ordre général, pour des conseils sur les procédures à suivre ou sur la rédaction de vos communications et de vos rapports.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Andrés Del Castillo, conseiller juridique principal du Docip [andres.delcastillo@docip.org](mailto:andres.delcastillo@docip.org)

## Formations du Docip

Le Docip propose, chaque année, un service de formation aux délégués autochtones, composé d'une part d'un programme de renforcement de capacités et, d'autre part, d'un suivi des formations déjà effectuées par le Docip dans les années précédentes.

- **Programme de renforcement de capacités**

Ce programme se déroule une fois par an à Genève et donne accès à un ou plusieurs mécanismes internationaux, selon l'agenda international, à des délégués venant d'une même région autochtone. Ce programme vise à les former sur les mécanismes internationaux ainsi que sur la documentation de violation des droits de l'homme. Cette année, les délégués autochtones qui ont participé à la formation annuelle Docip sont venus de la région Pacifique et ont assisté à la 12ème session du MEDPA.

- **Suivi des formations déjà effectuées**

Dans le but de garantir la qualité de son service, le Docip assure le suivi des formations qu'il a déjà dispensées à des organisations autochtones et reste à la disposition de celles-

ci pour répondre à leurs demandes spécifiques liées aux sujets traités pendant les formations passées.

Durant la 42ème session du CDH, n'hésitez pas à contacter Mlle Claire Moretto à l'adresse : [claire.moretto@docip.org](mailto:claire.moretto@docip.org) pour lui faire part de vos besoins ou de vos commentaires et suggestions sur les formations que vous avez déjà suivies avec le Docip.

## Les services du Docip

Le Docip s'efforce surtout d'améliorer le transfert des informations entre les institutions européennes et les Peuples Autochtones désireux d'informer l'Union européenne (UE) des difficultés auxquelles font face leurs communautés au niveau local.

### ➤ **L'antenne du Docip à Bruxelles se tient à la disposition des Peuples Autochtones en vue de :**

- permettre à ces derniers d'entrer plus facilement en contact avec l'UE ;
- les informer et les assister dans les processus de l'UE (procédures législatives, consultations avec la société civile, appels à suggestions, etc.) ;
- les informer sur l'ordre du jour européen ;
- assister les délégués autochtones qui souhaitent :
  - sensibiliser les membres décideurs de l'UE et les impliquer dans les questions autochtones afin que ces dernières deviennent, à long terme, une priorité pour l'UE,
  - encourager l'Union européenne à lutter contre les abus que subissent leurs communautés.

Si vous avez des questions ou souhaitez entrer en contact avec un membre de notre équipe à Bruxelles, n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante : [eu@docip.org](mailto:eu@docip.org).

## Contact du directeur

Le directeur du Docip, M. Rémi Orsier, sera présent et disponible pour vous rencontrer pendant la 42ème session du CDH. Si vous souhaitez le rencontrer, n'hésitez pas à lui écrire à l'adresse suivante : [remi.orsier@docip.org](mailto:remi.orsier@docip.org).

*Docip/JM/Septembre 2019*

Avec le soutien de :



AVEC LE SOUTIEN  
DE LA  
VILLE DE GENÈVE



*Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du Docip et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position des organisations.*